

Règlement d'artillerie de côte

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement d'artillerie de côte . Première partie, Service des bouches à feu . Titres III et IV, Ecole de la batterie de tir, méthodes de tir : rédaction provisoire, approuvée par le Ministre de guerre le 15 février 1905 / Ministère de la Guerre

Auteur(s) : France Ministère de la guerre 1791-1936

Mention d'édition : Ed. mise à jour

Editeur, producteur : Paris : Impr. nationale, 1904

Description matérielle : 1 vol. (64 p.) : tabl. ; 19 cm + 4 livrets

Note sur la publication, la production, etc. : 2e tirage, mis à jour au 15 avril 1905

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Artillerie -- Règlements

Sujet - Nom commun : Tir d'artillerie
Défense des côtes (science militaire)
Génie militaire

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Guides pratiques